

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
31 octobre 2003
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 22 octobre 2003, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

Le mandat de mon Représentant pour la Somalie, M. Winston A. Tubman, viendra à expiration le 31 décembre 2003.

Depuis sa nomination, M. Tubman m'aide à favoriser la paix et la réconciliation en Somalie en entretenant des contacts avec les dirigeants somaliens, des organisations civiques et les États et organisations intéressés. Depuis 2002, il s'attache aussi à soutenir la Conférence de réconciliation nationale pour la Somalie, qui se tient au Kenya sous les auspices de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Il joue un rôle important dans la coordination des efforts que déploie la communauté internationale pour que les travaux de la Conférence progressent.

En attendant que la Conférence aboutisse à un accord et que les conditions de sécurité s'améliorent, ce qui me permettrait de proposer la création d'un bureau pour la consolidation de la paix en Somalie et, éventuellement, des modifications du mandat du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie, ce Bureau devrait poursuivre ses activités pendant l'exercice biennal 2004-2005, avec le même niveau de ressources qu'actuellement.

Je compte donc proroger le mandat de mon Représentant pour la Somalie jusqu'au 31 décembre 2004. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. Annan

